

REGLEMENT DU CONCOURS BANDE DESSINEE TRANS-MURAILLES

<u>Public</u>	Toutes personnes, hommes, femmes, mineurs incarcérés dans une prison française (métropole et outre-mer). Les participations peuvent être individuelles ou collectives.
<u>Thème</u>	« L'écologie » L'histoire peut être réaliste ou humoristique.
<u>Réalisation</u>	Œuvre de création personnelle. Évitez tout plagiat, seul l'hommage est permis Élaboration d'une histoire complète en 1 ou 2 planches, avec ou sans titre. Noir et blanc et/ou couleur Vous devrez réaliser votre planche obligatoirement dans un format carré, minimum 20x20, maximum 40x40.
<u>Technique d'expression plastique</u>	Vous pouvez utiliser toutes les techniques d'expression. <ul style="list-style-type: none"> • En noir et blanc tel que le crayon, le fusain (fixé), l'encre de chine, le feutre • En couleur tel que la gouache, l'aquarelle, le crayon de couleur, le pastel, la craie grasse, le feutre, la peinture acrylique Toutes les techniques peuvent être mixées, dans la mesure où elles renforcent votre scénario.
<u>Délai</u>	L'ouverture du concours est fixée au 30 juin 2017. Les planches, avec votre nom et la catégorie choisie (individuel ou collectif) inscrits au dos de chaque planche au crayon , devront être déposées au service pénitentiaire d'insertion et probation (SPIP) de votre établissement avant le 15 novembre 2017. L'établissement transmettra les planches à la DISP de son ressort avant le 20 novembre 2017. L'ensemble des participations à ce concours devront être envoyées par les directions interrégionales respectives au SPIP Charente (16) avant le 30 novembre 2017.
<u>Prix</u>	Le lauréat de chaque catégorie se verra remettre une ou plusieurs œuvres de BD dédiées. Un diplôme sera remis à chaque lauréat dans sa catégorie.
<u>Composition du jury</u>	Jury de sélection : -Présidente et membres du bureau de l'association du festival international d'Angoulême. - Des représentants du SPIP 16. - 3 Auteurs de B.D.
<u>Réunion du jury</u>	14/12/17
<u>Remise du prix</u>	En janvier 2018 pendant le festival international d'Angoulême. Il s'agira d'un prix off du festival. Une exposition des planches primées aura lieu dans le cadre de la 45ème édition du festival.
<u>Edition</u>	Une édition des meilleures planches en un seul album pourra éventuellement être réalisée. Les participants au concours acceptent que leur planche puisse faire l'objet d'une publication, sans contrepartie financière.
<u>Remarques</u>	1- Les planches ne seront pas restituées à leurs auteurs, mais seront conservées et mises en valeur dans les locaux de l'ENAP (École Nationale d'Administration Pénitentiaire). 2- Les participants au concours autorisent l'association du FIBD (Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême) ou l'administration pénitentiaire à exploiter les œuvres reçues (voir bulletin d'inscription). Il sera proposé au premier prix de réaliser le dessin de l'affiche du prochain concours Transmurailles.
<u>Règlement</u>	La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.